Commencer sa l1 maintenant

Par **So09**, le **09/01/2020** à **00:47**

Bonjour à tous je me permet de modifier mon message .. n'ayant pas marquer l'essentiel hier :
Pour faire simple mon problème est le suivant :
Je ne commence mon année que maintenant : je serai défaillante au premier semestre .. Le second semestre commence mais je ne connais pas le contenu du premier .. mes rattrapages sont pour les 2 semestres en septembre !! Dois je le mettre à bosser le 1ier semestre (sans ce cas là je n'irai pas au exam de s2 mais aussi au rattrapage ou me mettre dans le s2 maintenant .. faire les devoirs de bonifications (je suis à distance) / pouvoir aller au exam normal de s2 et le mettre au semestre 2 après .. ce qui chronologiquement serait aberrant .. mais le permettrai de faire un semestre 2 normal !!
Je suis perdue ..

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **09/01/2020** à **08:35**

Bonjour,

Déjà, ne pas vous présenter aux examens c'est prendre le risque d'être noté comme défaillant.

Au contraire d'ajourné, le statut de défaillant, et ce même dans une seule matière, implique :

-Que vous ne validez pas votre semestre même avec la moyenne

-Que vous n'êtes pas éligibles à vous présenter aux rattrapages

C'est comme un redoublement d'office.

Il vous faut vérifier avec la plus grande prudence les modalités de contrôles des connaissances de votre faculté et pour cette interrogation, seule la scolarité de votre composante sera fondée à vous répondre.

Pour le reste, il n'y a pas d'âge pour reprendre les études, je suis dans le même cas que vous, j'ai repris par la L1 droit, je suis aujourd'hui en Master, il faut cependant savoir que de la L1 au M2, le parcours Droit est un parcours extrêmement chronophage et si l'on est dans une situation de reprise d'étude avec des obligations (enfants pour ma part et éloignement de 60km de ma faculté donc 120km/j) il faut avoir les nerfs bien accrochés car c'est très très épuisant et l'investissement demandé est très important.

Par **Yzah**, le **09/01/2020** à **10:52**

Bonjour,

Vous devriez commencer à travailler votre S2 je pense dès maintenant car même si vous redoublez, ce que vous apprenez dès à présent vous servira pour l'année prochaine.

Et autre donnée, vous saurez dès à présent si le droit vous plait. Les études sont longues (en termes de nombre d'années à valider), chronophages (l'idéal est d'étudier plusieurs heures par jour) & assez complexes (beaucoup de connaissances, une méthodologie spécifique à acquérir.

Ne baissez pas les bras, revenez si vous avez des questions.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/01/2020** à **14:53**

Bonjour

Je rejoins mes prédécesseurs !

Comme le dit Chris, si vous n'assistez pas à des examens (sans justificatif), vous serez considéré comme défaillant, ce qui peut vous exclure des rattrapages !

Yzah a totalement raison. Vous pouvez très bien valider certaines matières du S2 (je pense notamment aux petites matières et aux matières non juridique).

Par **So09**, le **09/01/2020** à **17:07**

Alors j'ai téléphoner à la fac .. être défaillant vous envoie juste direct au rattrapage .. j'airai Donc droit au rattrapage.
Rattrapage qui sont donc pour les 2 semestres en septembre ..
Donc je me met sur mon semestre 2 mais est ce sur je ne vais pas être perdu sachant que je n'ai pas les jurions du premier ! N'y a t'il pas une certaine continuité ?
J''étais partie en fait pour me mettre sur le s1 / ensuite le 2 et passer tous en septembre.. mais le je vais changer ma stratégie ..

Par **LouisDD**, le **09/01/2020** à **19:44**

Bonsoir

Perso ma maquette de L1 n'avait aucune continuité...
Donc je pense que vous pouvez vous en sortir, et à tout le moins le peu de retard pris sera

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

aisément compensé si vous faites ce qu’il faut pour

Par **Yzah**, le **09/01/2020** à **20:00**

Tout à fait, pour moi aussi il n'y avait aucun rapport entre le s1 et le s2. Si vous essayez de travailler deux semestres de janvier à mai vous allez être submergés par le travail et ce sera décourageant. Je pense (c'est ce que je ferais) que je concentrerais tous mes efforts sur le s2 pour valider un maximum de matières puis pendant l'été vous aurez plus de temps pour revoir le s1.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés